



## Sommaire

# SPECIAL CESER

## Séance plénière du 19 et 20 juin 2023

3 études, plusieurs dossiers : non, ce ne sont pas les vacances !

Edito

**S. Creach** .....p.1

Avis sur l'étude de la section  
Prospective sur les usages du  
sol en Bretagne

**G. Urvoas** .....p.2

Modification n°1 du SRADET

**J. Massieu**.....p.2/3

La desserte aérienne dans une  
Bretagne en transition : Quel  
plan de vol ?

**S. Creach**.....p.3/4

Il faut toute une région pour  
favoriser le bien être des  
jeunes en Bretagne.  
Promouvoir la santé mentale  
avec elles et avec eux.

**N. Saouti**.....p.4



EDITO de  
Stéphane CREACH  
Responsable du Groupe C.G.T.  
du CESER

La délégation CGT au CESER va devoir attendre un peu, pour les vacances d'été, mais, il est, pour le moins évident, que les sujets traités en amont de la session des élus.es du Conseil régional des 29 et 30 juin, vont nourrir de multiples discussions et débats locaux. Elles concernent tous les salariés.es, actifs comme retraités.es. L'ordre du jour complet n'est pas utile à reprendre dans un édito qui doit être de synthèse et de propositions avec, « en fil rouge », une réflexion « politique ».

Les 3 études du CESER, d'une très grande qualité, sont bien sûr disponibles à l'adresse internet, toujours reprise en fin du Rapid'Info. Les 3 interventions de la CGT, sur ces 3 études, sont de courts compléments et elles sont jointes à la production du CESER. C'est nouveau pour ce type de travaux (merci la CGT). Cela se passe maintenant comme pour les avis sur les politiques publiques et les dossiers du Conseil régional. Vous les lirez dans ce journal.

Vous remarquerez que, **l'étude sur la desserte aérienne de la Bretagne, est un sujet d'actualité.** Pourtant, le choix de cette étude était bien en amont de cette dernière ; c'est un choix imposé par la CGT sur un sujet jamais traité par étude au CESER. Dossier brûlant ! Il prend le risque de sous-entendre le nombre d'aéroports en Bretagne. Pour votre parfaite information, un des rapporteurs, Jean-Luc Peltier, membre de la délégation CGT, est cheminot et responsable de l'UIT Bretagne. Le souligner n'est pas pour en faire un cas mais pour permettre de comprendre qu'avec l'autre rapporteur, issu du collège patronal du transport d'autocars, ils ont réussi là où peu -et c'est surtout du fait de Jean-Luc- auraient échoué :

Mettre en évidence les enjeux pour dépasser le côté technique du mode de transport ! Le CESER devient maintenant une référence bibliothécaire en la matière, la stratégie régionale devrait quant à elle « accoucher » à l'automne.

**Les 2 autres études sont aussi d'une importance capitale : celle sur le bien-être des jeunes, comme celle des usages du sol qui, alignement de planètes ou pas, a été votée au même moment que la première modification du SRADET et d'un sujet qui alimentera les conversations politiques locales : le « ZAN », pour « Zéro Artificialisation Nette ». Il ne s'agit ni plus ni moins que de réduire de 50% la consommation foncière dans cette décennie pour en avoir 0 en 2050 en Bretagne.**

Nous vous appelons à mesurer l'ensemble des paramètres en jeu, qui vont de la propriété, du logement certes, mais aussi à l'implantation industrielle, de l'urbanisme à la ruralité, de l'énergie à l'eau, de la pollution à l'innovation, ... bref de ce qu'est vraiment l'aménagement du territoire et de la place des salariés-donc du travail-dans la capacité de vivre et travailler dans « son » territoire, en réduisant les impacts et en compensant la Nature si consommation il y a !

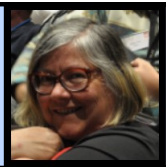
La place des territoires dans le rapport de force Capital/Travail est majoritairement sous estimée par les syndiqués. Pourtant, la première « domination » du Capital s'exerce dans un même temps contre l'être humain et la nature, là où ils sont ! Le système capitaliste trouvera toujours un facteur externe, lointain, mondialisé, pour agir en proximité et exercer son autorité.

**C'est au pied de l'établi que tout se joue dans la répartition de la richesse produite par le travail !**

Site Internet :  
www.cgt-bretagne.fr  
mail :  
cgt.bretagne@wanadoo.fr  
Tél. 02 99 65 45 90  
Fax : 02 99 65 24 98  
Directeur de la  
publication :  
Alain LE CORRE  
I.S.S.N. : 1258-7745  
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992  
Bimensuel - 0,15€

## Avis sur l'étude de la section Prospective sur les usages du sol en Bretagne

Intervention de Gaëlle URVOAS



Pour la CGT, l'étude prospective du CESER de Bretagne sur l'usage des sols à l'horizon 2060 arrive à point pour nous rappeler l'attention que nous devons porter à ce sujet.

La session de ce jour montre bien d'ailleurs que le Conseil régional entend prendre sa part sur ce sujet, que ce soit dans le SRADDET, ou par le bordereau sur la cohésion des territoires. Les scénarios envisagés dans l'étude et, dont les prémices sont tous engagés, montrent que si nous n'y prenons pas garde, la vie en société en Bretagne pourrait devenir difficile.

**Plusieurs scénarios font penser à un film d'horreur que la CGT ne voudrait pas voir se dérouler.**

La terre est fragile, comme le montre l'état des lieux des premiers chapitres de l'étude. Les conflits autour de son exploitation, de sa possession ont d'ores et déjà commencés. La CGT considère que les problématiques de la terre, de sa biodiversité, liées aux activités humaines, doivent tenir compte du système dans lequel les hommes et les femmes évoluent, ainsi que des logiques économiques mises en œuvre. Il y a besoin de ruptures franches et durables avec ce système, capitaliste, prédateur de ressources naturelles et basé sur une notion inadéquate de la propriété.

Pour ouvrir de réelles perspectives, la construction d'une société centrée sur les besoins des populations et de la planète est donc nécessaire.

**Pour la CGT, oui il y a urgence à organiser une profonde réflexion**

**des usages du sol pour assurer, à chaque habitante et chaque habitant, le droit à un logement digne proche de son lieu de travail, le droit à un air sain, le droit de manger des aliments locaux produits dans le respect de la biodiversité et le droit d'avoir accès à l'eau.**

Tous ces droits sont menacés par ceux qui pensent que la terre est un bien foncier dont ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Une cinquantaine de millions d'agro businessmen pourraient assurer une certaine sécurité alimentaire de la planète. Mais cela pose la question des millions d'êtres humains qui ne pourront plus vivre de l'agriculture, qui n'auront même plus accès aux produits de la terre et seront face à un « risque génocidaire », comme le soulignait l'économiste Samir Amin. La question des usages sociaux de l'appropriation d'un secteur aussi vital que nos terres agricoles et notre alimentation apparaît clairement comme un axe de réflexion dans les scénarios dans une logique d'avenir partagé.

La CGT ne peut que soutenir les axes de réflexions de l'étude. Comme celle-ci le conclut, le sol est un bien commun, vivant, à respecter, à réguler, à partager et à entretenir, pour une juste utilisation, équilibrée, durable, et décidée ensemble.

**La CGT, avec le CESER, appelle le Conseil régional à prendre l'initiative, avec ses partenaires dont l'Etat, pour une gestion plus partagée et prévisionnelle de l'utilisation des terres en Bretagne et la**

création d'outils pour permettre la transformation de nos villes et villages pour assurer un véritable accueil de celles et ceux qui veulent vivre et travailler en Bretagne.

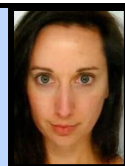
La question des moyens pour mener cette politique doit être débattue, au niveau régional et national. L'étude montre aussi le risque qu'il y aurait à ne pas assurer à chaque salarié.e la possibilité de disposer de moyens pour vivre et habiter dans leur commune et de ce fait à les inféoder aux desiderata des plus puissants ou à les conduire dans des logiques partisans augmentant les conflits qui sont déjà bien assez nombreux.

Devrons-nous continuer à voir se battre des résidents à l'année en mal de logement contre des résidents secondaires en mal de nature, des habitants, habitantes, désireux de vivre à l'écart des pollutions contre certaines pratiques industrielles maximisant les profits, des rêveurs de maisons réversibles contre des ferments défenseurs de pavillons classiques, des utilisateurs respectueux des ressources en eaux contre certains industriels aux projets auto centrés avant le bien commun ?

Il est encore temps d'agir pour qu'aucun scénario catastrophe ne se produise. **La CGT sera partie prenante des prises de conscience nécessaires et des débats qu'il faudra mener à tous les niveaux de la société, y compris dans nos entreprises.**

## Modification n°1 du SRADDET

Intervention de Julie Massieu



Première modification au SRADDET et premier sujet qui va faire débat.

Pas que les autres ne le fassent pas, mais **sous le nom de code « ZAN », les enjeux nous évoquent le « remaniement » en cours d'une certaine façon de vivre « à la bretonne ».**

Les autres thématiques inscrites à cette première modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité

des territoires sont des sujets pertinents et l'avis général, avec l'apport des commissions, s'en fait l'écho, mais, nous concentrerons notre propos autour du sujet « **Zéro Artificialisation Nette** » (ZAN).

Il s'agit en effet d'une façon de procéder qui peut perturber la perception « ancestrale » que la Bretagne et ses habitants.es ont de leur rapport à « leurs pays ». Notion de « pays » par ailleurs abandonnée, qui avait une connotation particulière dans une ap-

proche spatialisée et socialisée et qui pouvait se résumer au slogan « vivre et travailler au pays ».

De cette notion d'attachement il faut aujourd'hui comprendre « oui mais autrement ». Pour apporter une contribution face aux changements, il faut oser dire que le foncier ne peut plus se définir comme une mécanique d'appréhension d'une ressource déterminée avant tout par son prix.

La boulimie financière ne devrait plus être la règle de consommation. À la table des invités, les profils sont multiples, les différences doivent s'apprécier.

L'ordre du jour de cette session plénière a la vertu de proposer ce dossier à la suite de nos propres travaux sur les usages du sol en Bretagne -en prospective- mais teintés d'une telle réalité que le compteur s'emballa à mesure que le climat se réchauffe.

Pour la CGT, prendre le temps de réfléchir pour opter pour de bonnes solutions est largement plus efficace que l'agitation permanente ne servant souvent qu'à donner l'illusion que les problèmes sont affrontés alors qu'il ne s'agit que de couvertures médiatiques, en politique plus qu'ailleurs.

L'avis général fait état de nombreuses interpellations, rappels, demandes précisions ou de commentaires.

Pour la CGT, le projet politique de la modification n°1 au SRADDET ne va pas manquer de tendre certaines situations. Parce que rappeler avec force certains faits, oblige logiquement à ne plus pouvoir nier ou échapper à ses responsabilités : **Le modèle d'aménagement du territoire nécessite de (re) bâtir dès maintenant**

**des stratégies territoriales à même de répondre aux objectifs fixés par la Breizh Cop !** Même revus, avec une ambition supérieure pour certains, il va falloir les mettre en œuvre avec sérieux. C'est une « révolution » qui est en cours et qui pose aujourd'hui la réalité de la finitude de la planète, avec ou sans conflit nucléaire !

Pour ce faire, **il faut des moyens financiers qui vont imposer de renverser un modèle fiscal à bout de souffle** ; encore plus au niveau régional puisque son squelette est un fossile biberonné au pétrole.

Une politique complète du territoire exige de la planification et de l'engagement pour croiser toutes les stratégies à l'œuvre.

**Il faut s'en donner les moyens ; ce qui est largement réalisable pour la CGT** quand on fait les comptes des moyens publics injectés dans une économie de plus en plus administrée pour les soins intensifs prodigués au capitalisme financier.

Il va falloir tout faire pour arrêter de faire « avec les moyens du bord ».

L'Etat -en premier- s'étant bien gardé de conduire un effort de pédagogie sur cet aspect de la consommation foncière sera dans l'obligation de passer au rattrapage.

Une grande partie des différentes strates de la société va devoir être mobilisée pour concilier modération foncière, renouveau industriel, souveraineté alimentaire, énergétique, mobilités décarbonées, place et rémunération du travail, démocratie et dialogue, défi climatique, de l'eau, de la santé, du logement, ....

**Il s'agit bien aussi de vivre et de travailler en proximité !** Cet enjeu est aussi considérable que le premier. Faire tout cela sans laisser une place certaine à la démocratie sociale va être compliqué ! La mobilisation de la Conférence Sociale va (re) devenir primordiale.

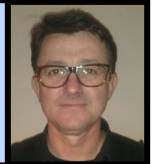
Pour la CGT, c'est de tout cela qu'il s'agit ! Alors que la mode est à l'algorithme, le problème ne vient pas tant des machines que de leur usage. Les machines ne se rebelleront pas contre l'être humain, le problème c'est qu'elles suivront ses ordres à la lettre.

Nous ne verrions que des avantages à mettre autant d'énergie pour satisfaire dans le même élan les besoins sociaux et ceux de la nature tant que cela n'en reste pas au stade des vœux pieux et d'actions timorées.

Il faut alors changer de programme !

## La desserte aérienne dans une Bretagne en transition : Quel plan de vol ?

Intervention de Stéphane CREACH



La CGT, à l'origine d'une telle étude sur la desserte aérienne en Bretagne, se satisfait pour le moins que cette dernière soit examinée ce jour en session plénière puisque le chemin a été long pour cette finalisation. Ceci en raison de multiples raisons, dont la crise Covid-19, mais la stratégie aéroportuaire bretonne est un tel « serpent de mer » défiant même « le monstre du Loch Ness ».

A l'occasion de la modification n°1 du SRADDET prévoyant la définition d'une telle stratégie, la loi l'obligeant, le CESER s'exprime à cette même session sur le sujet en reprenant d'ailleurs certaines préconisations développées dans cette étude.

Pour la CGT, ce sujet -peut-être évité au CESER jusqu'à ce jour- permet cependant de noter une fois encore l'audace et l'avance de notre Assemblée pour traiter d'un sujet qui est tout sauf mineur pour notre région excentrée. Nous pouvons reconnaître la

perspicacité des rapporteurs de l'étude (accompagnés des services et de la Direction du CESER) pour nous permettre de disposer maintenant dans notre bibliothèque d'une matière sur ce thème.

Est-ce à dire par ces premiers propos que le Conseil régional, propriétaire de 4 aéroports sur 10 en région, est responsable de tous les maux ? Bien sûr que non, la responsabilité politique de l'Etat comme des compagnies aériennes est sans commune mesure dans notre sujet présent.

Le travail, rendu par cette étude, formalise une série de 10 préconisations à destination en premier lieu du Conseil régional, mais également des collectivités de Bretagne et des acteurs du secteur.

Cette série de propositions du Ceser conserve malgré tout, au moins, un dissensus : limitation du trafic ou non. La première proposition de limitation répond à l'impacts de ce mode de

transport pour organiser la sobriété eu égard aux enjeux climatiques. Sur-tout que concernant les déplacements intérieurs, une solution ferroviaire est nettement plus à l'avantage de très nombreux paramètres, y compris de temps, comme vient de le souligner la « très rigoureuse » Cour des Comptes !

**Prendre l'avion ne peut plus être l'envol vers une liberté sans conséquence.**

Il va sans dire que la logique de l'aménagement du territoire reste aussi un élément d'appréciation qui ne conduise pas, par exemple, à poursuivre l'aberration de faire rouler les finistériens en voiture vers Nantes pour une offre aérienne se dédouanant de cette situation.

Brest est un sujet en soi de prise en compte de son éloignement mais aussi d'autres paramètres. Au-delà des vols commerciaux, la plateforme brestoise doit également être appré-

hendée d'un point de vue stratégique.

Pour la CGT, la véritable force du changement recommande d'agir sur une logique de complémentarité des modes de transport, en les organisant sous maîtrise publique avec l'ensemble des parties prenantes afin de mesurer pour chacun des modes leur pertinence économique, sociale et environnementale.

**Cette exigence d'une certaine alternative au trafic aérien doit être assortie d'une évaluation sur les emplois et de garanties associées pour les salariés concernés ; elle ne doit**

pas s'opérer pas au détriment des compagnies nationales en favorisant le low cost et il faille enfin que cela se réalise aussi dans un cadre national et européen.

Pour la CGT, les futurs débats accompagnant l'ensemble des problématiques entre maillage, pertinence, usages, offres de mobilités, vision cohérente, complémentaire, impacts des gaz à effets de serre, emplois..., il faut tout mettre sur la table et le faire aussi avec les salariés du secteur et plus largement de toute la filière aéronautique bretonne trop méconnue.

Il y a des experts partout et pour tout, à la télévision comme ailleurs !

**Savez-vous que les meilleurs pour le travail restent certainement encore les salariés.es eux-mêmes ?**

Débats, oui, les plus larges possibles oui encore, et avec cette étude du CESER sous le bras !

## Il faut toute une région pour favoriser le bien être des jeunes en Bretagne. Promouvoir la santé mentale avec elles et avec eux.

Intervention de Nadine Saouti



La CGT salue cette étude qui vise à favoriser le bien-être et promouvoir la bonne santé mentale des jeunes en Bretagne. Cette étude permet, en effet, de prendre la pleine mesure de la gravité de la situation dans laquelle sont plongés de nombreux jeunes, en contribuant à faire évoluer notre regard sur les difficultés rencontrées par les jeunes dans leurs différentes étapes de cheminement vers leur pleine autonomie.

**L'étude insiste bien sur la cohérence de tous les maillons de la chaîne « promotion-prévention-soin-rétablissement »** en pointant aussi l'urgence de remédier à la situation critique de la psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, en Bretagne comme ailleurs.

Travailler à la prévention, dès l'apparition des premiers signes de détresse, paraît évident même s'il s'avère aujourd'hui que les mesures de prévention sont nettement insuffisantes ; **les différents systèmes d'écoute, de suivi et de recueil de la parole qui devraient être mis en place pour protéger les jeunes en souffrance ont, entre autres, besoin de sécuriser leur financement** pour mener sereinement leurs actions, en lieu et place de la course des réponses à projets actuellement chronophages.

Améliorer la formation des professionnels de premiers recours, à la prise en charge de la souffrance psychique, doit être également accentuée.

Les approches collaboratives et coor-

données doivent être encouragées et soutenues financièrement pour permettre des échanges d'information entre professionnels, des formations communes, des revues de cas pluridisciplinaires pour une approche globale du jeune.

Après la crise sanitaire de la COVID 19 et la fracture sociale qui ne cesse de gagner du terrain en renforçant les inégalités sociales, il est à craindre que les phénomènes de mal-être et de détresse psychique chez les enfants, les adolescent.e.s et les jeunes adultes s'accroissent.

**La CGT sera donc attentive à la prise en compte, par la Région Bretagne, chef de file des politiques de jeunesse, des préconisations émises par cette étude.**

### **Vous pouvez accéder :**

- aux avis et vœux du CESER,
- aux interventions des membres CGT du CESER
- aux interventions de tous les autres membres du CESER

**À partir du site du Conseil régional :** [www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr) puis **La Région** puis **Le CESER** puis **Avis**

**À partir du site du Comité régional CGT. :** [www.cgt-bretagne.fr](http://www.cgt-bretagne.fr) puis **CESER** puis **Les avis du CESER**